



L'équipe municipale
invite la population lors de la
présentation des vœux :

Vendredi 13 janvier 2023

à la salle des fêtes
autour d'un pot de l'amitié.

Venez nous retrouver
- dès 18h30 !



Riviéroises, Riviérois...



Le Mot du Maire

L'équipe municipale vous adresse tous leurs meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Une nouvelle activité sportive et associative va s'installer courant premier semestre 2023, à proximité des terrains de tennis ; il s'agit d'implanter du "Beach sport". Celle-ci sera la première en France. Une étude va compléter, courant 2023 l'espace piscine.

L'école va connaître, début 2023, une évolution architecturale par la création d'une entrée unique avec 2 préaux et rénovation intérieure côté classes élémentaires, dont la maîtrise est réalisée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et l'équipe éducative (enseignants, ALAE, APE).

Au niveau des illuminations de Noël, par mesure de sobriété, le Conseil Municipal a privilégié et minimisé l'éclairage du cœur de Bourg. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le lancement du Plan Local d'Urbanisme a été initié au début du mandat et nous avons acté le Projet d'Aménagement et de Développement Durable débattu en décembre en Conseil. Les trois grands axes sont les suivants : "Un territoire de richesse à valoriser", "Un territoire attractif adapté aux enjeux d'aujourd'hui", "Un territoire dynamique en mutation".

Les travaux d'aménagement du cœur de Bourg débuteront courant 2023 avec création de la première phase d'un lotissement et des structures favorisant les rencontres sociales (grande halle à usages multiples).

La Caravane des sports, organisée par le CDOS et le Département, sera reconduite le 25 juillet 2023 sur la base de loisirs d'Aiguelèze.

Christophe Hévin



4
La vie communale

12
Infos pratiques

14
La vie associative

16
La jeunesse

17
Bienvenue

20
Calendrier

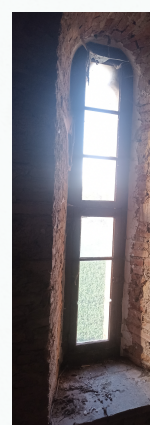
Le columbarium actuel situé au Bourg arrive à sa capacité d'accueil maximale. Il était donc urgent de s'occuper d'implanter des nouveaux espaces.



Le conseil municipal a souhaité s'orienter vers des formes plus modernes par rapport à l'existant.

Nous avons retenu le fournisseur GRANIMOND qui correspondait à ces exigences. De plus, les crémations étant de plus en plus fréquentes, nous avons opté aussi pour des cavurnes, qui sont un compromis économique par rapport aux caveaux. Elles permettent aussi un espace plus individuel qu'une case de columbarium. Choix de l'implantation, travaux et voilà le résultat !

Le service technique s'est employé à divers travaux à l'église (peinture porte, fenêtres...) et à réorganiser certaines allées du cimetière dont celle jouxtant ce nouvel espace. Ils vont planter très prochainement des espèces méditerranéennes, ainsi qu'un olivier. Un banc rénové va venir compléter cet endroit bucolique. Nous espérons que ce choix sera apprécié par la population.



En date du 12 octobre 2022, le règlement intérieur du cimetière a été actualisé, pour intégrer la nouvelle tarification de ces monuments funéraires ainsi que des concessions.

Reprise de concessions

La commune va entamer, dans ses 2 cimetières, la procédure de reprises de sépultures abandonnées. Certaines ayant été fleuries à la Toussaint, merci de prendre contact avec la mairie pour savoir si ce fleurissement est réalisé par des familles ou par complaisance...



MARS 2022

Médailleurs de la guerre d'Algérie

À GAUCHE

Jacques ROBERT
de Tessonnières

A DROITE

Léo ROUQUETTE
de Rivières

A l'occasion de la Commémoration du mois de mars, deux anciens combattants ont reçus plusieurs récompenses attribuées par la FNACA :



- Médaille des anciens combattants
- Titre de reconnaissance de la nation
- Insigne d'Algérie

La Municipalité leur adresse leurs sincères félicitations.



Besoin d'aide ?

Besoin d'un service ?

Vous souhaitez partager bénévolement un peu de vos compétences et de vos talents de bricoleurs avec les Riviérois ? Partageons nos savoirs, et écoutons les besoins.

Je vous propose de vous inscrire sur le site suivant :

www.Lespartagheures.fr

« Il ne peut y avoir de plus grand cadeau que celui de donner de son temps et son énergie pour aider les autres sans rien attendre en retour ».

Nelson Mandela

Ce site entièrement libre d'accès, sera le maillon qui réunira l'offre et la demande dans de nombreux domaines. Si vous souhaitez un contact sans utiliser cette application, il est possible de retirer en mairie un imprimé pour vos offres et demandes afin de vous mettre en relation plus facilement.

Je me tiens à votre disposition pour vous renseigner plus amplement et vous faciliter le démarrage de cette solidarité, qui fait bien défaut, de nos jours, hélas !

Maïté BRILLANT
Contact : rivinfos@orange.fr

INFO

URBANISME

Taxe d'Aménagement et formalités DAACT

- Vous construisez, rénovez, agrandissez... N'oubliez pas de prévoir la Taxe d'Aménagement et la Taxe d'Archéologie Préventive dans votre budget !

Depuis le 01/09/2022, la date d'exigibilité est décalée à l'achèvement des travaux : Vous devez, **dans les 90 jours suivants l'achèvement des travaux**, déclarer les éléments de consistance de votre construction sur le site sécurisé www.impots.gouv.fr, services "Biens immobiliers".

Taxe d'Aménagement

Instaurée en 2012, elle est constituée d'une part communale et d'une part départementale. Elle concerne la construction de maisons, abris de jardin, vérandas, piscines, éoliennes, camping, emplacement de stationnement, panneaux photovoltaïques posés au sol, bâtiments artisanaux et industriels, etc...).

Taxe d'Archéologie Préventive

Elle est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol. Elle contribue au financement de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), pour la réalisation de fouilles archéologiques.



Plateforme de dépôt de dossier d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, votre mairie est en mesure de recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée. Vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Pour cela, vous devez vous inscrire sur **GeoPermis** et cliquer sur "Créer un compte".

ZOOMS SUR LE PLAN GUIDE - LES ESPACES PUBLICS ET ÉQUIPEMENTS

Parvis des équipements, esplanade
ouverte, jardins potagers et halle couverte
Les espaces extérieurs



Marché de Pays

Une fois de plus cette animation estivale proposée par la municipalité pour la 11^{ème} année consécutive a obtenu un grand succès avec une participation record malgré une forte chaleur qui a régnée sur la plupart des soirées. Après 2 ans contrariés par les diverses restrictions sanitaires les gens étaient heureux de pouvoir se retrouver libres de toutes contraintes avec leurs familles, amis ou voisins afin de partager un moment de détente et de convivialité dans la joie et la bonne humeur. Ce succès grandissant prouve que, d'une part notre marché reste une animation très attractive de part son lieu, son organisation, l'ambiance qui y règne et, d'autre part que ce type de manifestation où l'on se retrouve pour échanger, manger ensemble, écouter de la musique, danser et bien sûr faire des achats avec des produits frais de saisons et locaux, ce qui attire de plus en plus la population.

Cette année nous nous étions donné un objectif ambitieux : tendre vers le zéro déchet sur le marché. Pour cela plusieurs actions ont été mises en place impliquant les exposants, la buvette et les participants. Malgré les contraintes supplémentaires engendrées par cet objectif tout le monde a joué le jeu et le bilan final est très positif puisque nous estimons une réduction moyenne d'environ 80% de nos déchets.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre implication à cette réussite dont on peut être fier et qui nous l'espérons servira d'exemple aux autres manifestations sur notre commune ou ailleurs.

Merci également :

- A nos 2 associations « Festi River » et « APE » pour la gestion de la buvette à zéro déchets et des animations musicales qui font aussi le succès du marché.
- Aux producteurs pour leur accueil, leur implication, notamment sur la mise en place du zéro déchet, et leur fidélité à notre marché.
- Aux Zzzigauto, les incontournables exposants de voitures anciennes, qui ne manquent pas d'idées et d'humour pour animer tous les lundis soir notre marché avec leur déguisement et bonne humeur
- Aux municipalités de Sénouillac et Labastide de Levis pour leur prêt de tables et chaises.
- Aux riverains pour leur indulgence et compréhension et permettre ainsi que cette manifestation importante pour notre commune puisse avoir lieu.
- Et à tous les participants qui font de ce marché une grande réussite.

"Nous sommes heureux de vous proposer chaque été ce grand moment de convivialité sur Rivières et dors et déjà nous vous donnons rendez vous l'été prochain pour une nouvelle saison que nous espérons aussi réussie et ce grâce à vous tous."



Daniel DON

Bon à savoir :



Commune touristique



En Novembre 2022, la commune de Rivières s'est vue attribuer par arrêté préfectoral la dénomination de « Commune touristique », classement accordé pour les cinq ans à venir.

Plusieurs impératifs, définis par le code du tourisme, étaient requis pour obtenir cette dénomination : disposer d'un office de tourisme classé, proposer une capacité d'hébergement suffisamment développée (hôtellerie, chambres d'hôtes, camping...), organiser en période touristique un nombre et un choix d'animations compatibles avec le statut de ville touristique, notamment dans le domaine culturel, artistique ou sportif.

Ce classement est à la fois une reconnaissance de Rivières en tant que destination touristique, et un atout technique et administratif pour mettre en place de nouvelles actions destinées à développer encore son attractivité.

Adressage



Merci aux personnes concernées de venir récupérer leur numéro de maison !



Réservation salles



Une adresse mail unique pour tout renseignement relatif aux réservations :

reservationsalle.rivieres@gmail.com



Chicanes



Attention, modification du sens de circulation Route de la Janade :

Priorité à la circulation en provenance du Bourg !

Sécheresse



Fissures constatées sur maisons ou clôtures... Se faire connaître en mairie dans les plus brefs délais.



PCS



Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Une des actions aujourd'hui menée est de pouvoir recenser tout administré dépendant professionnellement du domaine médical. Pour cela, merci de bien vouloir vous rapprocher de la mairie (tél ou mail en précisant nom, adresse, coordonnées et profession.)



ECLAIRAGE PUBLIC

Les chiffres à retenir :

9 879,68 €

montant restant à charge de la commune
contre 33 339,68€ coût global des travaux !



Le SDET à pris à sa charge les 2/3 du coût global pour permettre aux communes de les inciter à investir dans des luminaires LED de plus en plus économe.

En effet, les luminaires posés sur le cheminement piéton autour du port d'Aiguelèze permettent un abaissement 10 fois inférieur à la puissance de base quand il ne détecte pas la présence d'un passant.

La commune souhaite que soient remplacés l'ensemble des luminaires par de la technologie LED afin d'éviter au maximum les coupures nocturnes (sauf sur certaines zones déterminées) car l'abaissement de puissance qu'il est possible de réaliser aux heures les moins fréquentées ne génère qu'un coup supplémentaire d'environ 6€ par an et par luminaire contre 80€ pour du luminaire sodium 125W .



Pour un allumage moyen de 4120 heures annuellement (sans coupure), un luminaire led de 35W consomme 80,2 Kwh (abaissement compris).

Un luminaire sodium dans le même cas consomme : 515 KWh.

En France la production de 1 KWh d'électricité émet en moyenne 80g de CO2 dans l'atmosphère.

VOIRIE COMMUNALE

Plusieurs voies communales ont connues des travaux de réfection permettant ainsi confort et sécurité. Plusieurs secteurs sont concernés :

Janade, Caytivel, Soubares, Courtade Basse, Bois de Rivières, Route des Vignes, Plaisance.



Le chiffre à retenir :

86 000€TTC

d'investissement
sur les voiries
de la commune en 2022 !

1er janvier 2023 : 100 % des emballages et papiers se trient !

Le geste de tri devient plus simple, plus facile. Dans quelques semaines, nous devons déposer tous nos emballages et papiers dans le bac jaune, grâce à l'extension des consignes de tri. Ainsi, nous pourrions trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique. Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques seront à déposer dans le bac jaune.

Un centre de tri Trifyl nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

En résumé :

Si c'est un emballage ou un papier, direction le bac de tri !

On le trie en vrac,
non imbriqué et bien vidé.

Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français.

Où que vous alliez, vous triez tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.

**Attention :**

Bouteilles, pots et bocaux en verre : toujours dans le conteneur à verre !

PASSAGE DE L'HIVER

Dispositions à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées, par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h



EN PRATIQUE

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- Ne pas utiliser l'ascenseur
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- Prudence lors de l'utilisation de bougies
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure

BON À SAVOIR

- Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, elles seront réalisées à distance.
- Ces potentielles coupures temporaires ne sont pas effectuées via le compteur électrique.
- La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application Enedis à mes côtés ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis par téléphone 24h/24, 7j/7 : **09 726 750** + deux chiffres de votre département.

Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



Chers lecteurs,

Les enfants de Rivières ont repris le chemin de l'école après un été très chaud. Ils ont mis tout leur cœur pour embellir notre école et faire rêver nos petits dormeurs. En partenariat avec la mairie, le jardin d'intérieur commence à changer ! Nous réaménageons l'espace afin qu'il soit accueillant et adapté tant pour les activités que pour les temps libres des enfants en y intégrant un coin des émotions. Notre spectacle de fin d'année se prépare dans les coulisses de l'ALAE que les familles pourront apprécier en décembre.

Bonnes fêtes de fin année à tout le monde...

ELFES DES VIGNES

Chers habitants,

Cet été, il a fait très chaud, les Elfes ont donc décidé d'installer une piscine dans le Centre. C'était plutôt amusant ! Nous avons aussi fait beaucoup d'Animations sportives durant l'été. Nous, les jeunes de 12-14ans avons développé un chantier loisirs jeunes avec d'autres jeunes de MJC de Gaillac dans lequel nous avons donné un petit coup de neuf à l'espace à la Cyberbase de Gaillac et où nous avons découvert les nouvelles technologies. En récompense, nous sommes partis quelques jours à l'Océan. Tandis qu'un autre groupe est parti en vacances à la Mer ! L'été étant terminé, ne souhaitant pas grandir trop vite, nous avons vécu une semaine d'octobre aux pays des jouets, mais surtout qu'est-ce qu'on a bien mangé ! Vivement les prochaines vacances, il paraît que nos animateurs ont prévu quelques nouvelles surprises !

A bientôt...

APE

Dans la continuité de la veillée étoilée où petits et grands se sont régalés autour du feu de camp et ont pu découvrir les mystères de l'univers ou bien de la faune sauvage nocturne de notre village, l'APE va continuer à vous amener dans le merveilleux !

L'équipe s'est retroussée les manches pour vous inviter avec plaisir à leur événement qui s'est déroulé le 15 décembre : Féerie de Noël nouvelle édition... avec son lot de surprises et nouveautés ! Ateliers créatifs, contes de Noël, ainsi que quelques surprises qui ont été très appréciées.

Le thème reste lié à nos valeurs : convivialité, solidarité, plaisir et partage...

Le lâché de lanternes aura sûrement permis d'exaucer vos souhaits... notre pierre angulaire incontournable depuis plusieurs années !

Un service de restauration, a régalé petits et grands avec la création d'une sauce de fête rien que pour vous ! Mais aussi plein de petites touches sucrées indispensables !

Merci d'être venus si nombreux faire vivre l'esprit de Noël dans notre joli petit village !

On prépare 2023 avec le même état d'esprit afin d'apporter à la fois du soutien à l'école et aussi du bonheur aux enfants !

Vos biens dévoués bénévoles !

Pour nous contacter :
aperivieres@gmail.com

Retrouvez toute notre actualité sur facebook

Une année 2022 riche pour notre petite association FESTIRIVER !

Riche de rencontres et de retrouvailles !

Festiriver (section du Foyer Rural) a permis de rassembler des Riviérois festifs au fil des saisons mais aussi de venir à la rencontre des habitants, élus, commerçants, artisans, entreprises, artistes, associations, comités de Rivières et de nos villages voisins ! Notre raison d'exister « mener ensemble des actions collectives dans une ambiance conviviale » a pris tout son sens en 2022 !



Riche d'évènements !



Les Festiv'été 2022 ont rencontré un franc succès ! Entre animations des marchés tout l'été et programmation du week-end de fêtes en septembre, nous avons essayé de proposer à chacun une occasion de passer un bon moment. Pour cela, notre équipe a tenu à varier les styles

musicaux en trouvant une diversité de petits artistes qui ont du talent pour vous embarquer dans les années 50, ou alors à Cuba, dans la culture africaine, à danser, à faire la chenille avec les bandas ou encore à chanter en karaoké !... Avec les concours de pétanque, les olympiades, la randonnée riviéroise, nous avons voulu penser aussi à nos sportifs ! Bravo à l'équipe des « Dominettes » qui ont remporté le trophée des Olympiades 2022 ! Nous avons pris plaisir de partager avec nos aînés un apéritif avant le repas de la mairie, un très agréable temps d'échanges.



Riche de soutiens !



Nos actions seraient bien plus compliquées à mener sans le soutien matériel et financier de la mairie, des agents municipaux mais aussi des nombreux partenaires que vous avez pu retrouver dans notre plaquette du programme ! Nous les remercions. Aussi, nous avons pu compter sur le soutien fort de très nombreux

riviérois sans qui nos évènements n'auraient pas de sens !

Votre participation, vos messages nous motivent à continuer dans cette voie ! Un grand merci à tous !

Riche d'enfants, de femmes et d'hommes qui composent notre Festi'team !



En 2022, notre team de bénévoles s'est encore agrandie ! Quel plaisir de réunir une cinquantaine de riviérois pour échanger et construire nos événements ! Nous accueillons toujours avec plaisir toutes les nouvelles bonnes volontés qui souhaitent apporter une idée, un coup de main ou plus ! Ensemble, nous sommes riches du pouvoir d'agir !

Au-delà de l'esprit festif, c'est aussi un esprit solidaire qui se développe dans notre association qui se projette déjà en 2023 !

Programmation 2023 :

- Course et soirée de la St Patrick – samedi 18 mars
- Animations musicales pour les marchés de Pays organisés par la mairie – juillet/août
- Fêtes de Rivières les 8, 9 et 10 septembre avec l'ouverture sur écran géant de la coupe du monde de Rugby (France / All Blacks) !

Nous profitons de cet article pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année avec vos proches et avons hâte de vous retrouver en 2023 pour de nouvelles festivités.



Avec pas moins d'une centaine de familles participantes, l'AMAP de Rivières est heureuse de soutenir les producteurs tarnais engagés dans une agriculture écologique, respectueux des sols et nourrissant avec ses consommateurs des liens étroits et chaleureux!

Tous les 1er mercredi de chaque mois, nous nous retrouvons sur le parking de la salle communale pour les distributions des produits pré commandés par les adhérents à la rentrée ; cette organisation permet à chaque producteur d'anticiper sa production.

Le soutien à cette agriculture se traduit aussi par des aides sur les fermes et par une solidarité lors des coups durs qui renforcent les liens et donnent un autre goût à notre alimentation : celui des saveurs de l'humanité ... qui manquent tant à la grande distribution !

Rivières a la chance de compter un jeune couple de maraîchers en bio, Eva et Ernst, installés depuis fin 2019, en partie sur des terres achetées collectivement . Ils cultivent une variété incroyable de légumes délicieux qu'ils distribuent à l'AMAP et dans le magasin de producteurs Terra Local à Gaillac.

Le 1er mercredi ils se joignent à nos "rencontres-distributions", et ils reçoivent les semaines suivantes dans leur ferme pour la distribution des paniers. Ils peuvent accueillir d'autres familles, tant leur système de production sans travail du sol est efficace. Leur production hivernale en légumes feuilles et racines est réjouissante !

N'hésitez pas à les rencontrer...

Contact : amaprivieres@gmail.com

07 81 60 38 69 et

info@lesracinesaucarre.fr

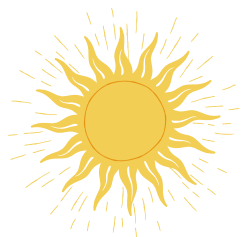


<https://albireo81.org/>

Eva et Ernst

présentent un panier de légumes bio d'hiver

<https://www.facebook.com/Albireo81/>



Le soleil dans tous ses états !

Malgré une météo incertaine, cette manifestation réalisée dans le cadre de la **Fête de la science 2022**, le 30 octobre sur la base de loisirs d'Aiguelèze, a répondu à l'objectif souhaité :

Permettre au public de découvrir le Soleil « sous un angle nouveau » dans les meilleures conditions d'observation.

Le Site d'Aiguelèze, la diversité du matériel présenté, l'attention et la compétence des animateurs pour répondre aux nombreuses interrogations des visiteurs ont permis d'atteindre cet objectif.

L'Association Albiréo

<https://albireo81.org/>
<https://www.facebook.com/Albireo81/>

BIENVENUE



DOULA

Accompagnement périnatal et parental.

"Je vous reçois à domicile uniquement sur rdv. En tant qu'accompagnante parentale, je vous reçois si vous avez une thématique ou une problématique à explorer (qui concerne à priori votre enfant, vous-même ou votre relation). Mon accompagnement parental a la spécificité de faire explorer les parents sur ce que leur enfant leur renvoie, puisque celui-ci est en résonance avec eux. En travaillant sur vous, les comportements de l'enfant s'en trouvent modifiés. En tant que Doula et coach périnatale, je vous reçois si vous avez un projet bébé (difficulté à procréer par ex), si une grossesse est en cours ou si bébé est arrivé."

Contact : 06.47.56.67.60



FLO HAIR

Des nouvelles de notre nouveau coiffeur...

Florian a ouvert ses portes dans un cadre agréable et facilement accessible, il vous accueille avec un grand sourire à l'aire de pique-nique d'Aiguelèze.

Il vous remercie pour tous vos rendez-vous ainsi que de la confiance que vous lui accordez. Il reste à votre disponibilité pour les fêtes qui approchent à grands pas !

Contact : 07.81.71.21.59

BIENVENUE



AUX RIVES DE LA COURTAIDE

Accueil en bord de Tarn dans un lieu paisible et typique avec son pigeonnier, venez vous détendre au bord de l'eau en séjournant dans nos chambres d'hôtes...

Après plus de 30 ans dans la restauration, Guylène et Charles PANIS ont fait le choix de continuer à accueillir leurs convives chez eux, dans ce petit coin paradisiaque pour partager leur passion de la cuisine.

Contact : 06.01.08.57.94



CHRIS PIZZA

Pizza artisanale cuite au feu de bois !
Chris s'est tourné vers la cuisine et la pizza dans divers restaurants au fil des années et ouvre aujourd'hui son premier point de vente au 24 route des Vignes - Rivières (secteur Vignes du Bois).

Produits locaux favorisés !

Contact : 06.40.74.43.20



PACHA MIAM MIAM

Traiteur

Romain GLOMOT

Produits alimentaires

1334 chemin de Cornebouc, 81600
Rivières

Tél : 06.78.86.45.36

Mail : contact@pachamiamiam.fr

Contact : 06.78.86.45.36

Au bonheur des fripes

... S'installe à Rivières

La Fédération Familles Rurales du Tarn qui accompagne et soutient les personnes et familles à travers différents projets d'animations et d'actions sociales sur le territoire, délocalisée de Marssac, a ouvert depuis fin octobre 2022, une friperie associative et solidaire sur la commune de Rivières : au lieu-dit Caytivel.

Une quinzaine de bénévoles vous accueillera avec plaisir et se tiendra à votre disposition pour répondre à vos demandes ou vous conseiller dans vos choix (vêtements de saison femme, homme, enfant.....) à petits prix.

La friperie de Rivières n'est pas seulement pensée comme un lieu de ventes mais comme un espace d'accueils multiples qui favorise la mixité sociale et intergénérationnelle. Elle est totalement liée à l'action sociale de prévention de « La Friperie Itinérante » qui existe depuis 2011 et dont le but est : la lutte contre l'isolement des personnes en zones rurales et le maintien du lien social. En effet, devant la friperie, vous verrez un camion coloré avec lequel deux travailleuses sociales : Christel Artuso, éducatrice spécialisée et Nadège Fabre conseillère en économie sociale et familiale vont à la rencontre du public, chaque mois sur 6 communes du Tarn (Alban, valence d'albigeois, Trébas, Vénès, Brassac, Montredon Labessonnié) en proposant un lieu : d'accueil, d'écoute et d'informations ouvert à tous. Chaque personne peut alors y trouver à la fois un espace de paroles individualisé auprès des coordinatrices et des moments de partage avec d'autres habitants dans une ambiance conviviale autour d'un petit café. Si vous avez des questions relatives à l'accès à vos droits, Nadège peut vous accompagner dans les démarches administratives et l'aide au budget. Elle peut vous recevoir sur place sur rdv au : 07 61 60 99 90.



La Friperie est ouverte :

Les mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 12h et de 14h à 17h

Les jeudis de 14h à 17h.

Et le premier et troisième samedi du mois du 14h à 18h.

Contacts :

05 63 56 95 83

sur les temps d'ouverture ou auprès de la Fédération au **05 63 54 15 44**

afin d'avoir des informations sur toutes les actions de Familles Rurales.

Si cette action a du sens pour vous, vous pouvez y participer en nous donnant des vêtements dont vous n'avez plus l'utilité, l'équipe de bénévoles les réceptionnera sur les jours d'ouverture et durant la fermeture : une borne est à votre disposition sur le côté de la friperie. Vous pouvez y laisser vos dons (vêtements : adulte, enfant, linge de maison, sacs à mains, petits jouets, peluches livres etc....).

*Toute l'équipe est ravie de s'installer sur votre commune.
Nous espérons les visiteurs nombreux et heureux de notre arrivée.
N'hésitez pas à venir nous rendre visite...*

Merci à vous !

Calendrier 2023

GENERATION MOUVEMENT - 04/01

- Assemblée Générale - 13h45 - salle de réunion

SOIREE CABARET - 04/02

- Repas et soirée cabaret - dès 19h00 - salle des fêtes

GENERATION MOUVEMENT - 16/04

- Loto - 14h00 - salle des fêtes

CARAVANE DES SPORTS - 25/07

- Site d'Aiguelèze

FESTI RIVER- 18/03

- Course et soirée de la Saint-Patrick - salle des fêtes

FESTI RIVER- 8,9,10/09

- Fête du village

AMAP

- Tous les 1ers mercredis du mois - parking des salles

MUNICIPALITE

- Marchés de Pays, tous les lundis de juillet et août

Horaires mairie :

Lundi, mardi :
15h00 - 17h00

Mercredi, jeudi, vendredi :
10h30 - 12h30

Samedi :
10h00 - 12h00
(le 1er de chaque mois)

Contact mairie :

Tél : 05 63 41 72 65

Mail : rivieres.mairie@wanadoo.fr

Site internet :
www.mairie-rivieres.com

Facebook :
www.facebook.com/mairiederivieres

Adresse postale :
Mairie de Rivières
"45 Route d'Aiguelèze"
81 600 RIVIERES

Contact commission communication :
rivinfos@orange.fr

Permanence des Elus sur RDV :

Le mardi après-midi
Le mercredi matin
Le samedi matin